

nage. Que vous rencontriez des voleurs ; si vous êtes les plus forts, ils ne vous abordent qu'avec une civilité apparente : ils sont toujours voleurs, toujours avides de pillerie. La crainte donc étouffe les affections ; elle semble les réprimer pour un temps, mais elle n'en coupe pas la racine. Otez cet obstacle, levez cette digue ; l'inclination, qui était forcée, se rejettera aussitôt en son premier cours : par où vous voyez manifestement qu'encore qu'elle ne parût point au dehors, elle vivait toujours au secret du cœur ; bridée et non éteinte, et retenue plutôt qu'abolie.

C'est pourquoi le grand Augustin parlant de ceux qui gardaient la loi par la seule terreur de la peine, non par l'amour de la véritable justice, il prononce cette terrible mais très-véritable sentence : « Ils ne laissaient pas, dit-il, d'être criminels, parce que ce qui paraissait aux hommes dans l'œuvre ; devant Dieu, à qui nos profondeurs sont ouvertes, n'était nullement dans la volonté : au contraire cet œil pénétrant de la connaissance divine voyait qu'ils aimeraient beaucoup mieux commettre le crime, s'ils osaient en attendre l'impunité : » *Coram Deo non erat in voluntate, quod coram hominibus apparebat in opere : potiusque ex illo rei tenebantur quod eos noverat Deus malle, si fieri posset impune, committere*¹. Donc, selon la doctrine de ce grand homme, la crainte n'est pas capable de changer le cœur. Considérez, je vous prie, cette pierre sur laquelle Dieu écrit sa loi ; en est-elle changée, pour contenir des paroles si vénérables ? en a-t-elle perdu quelque chose de sa dureté ? Qui ne voit que ces saints préceptes ne tiennent qu'à une superficie extérieure ? D'où vient que la loi mosaïque est ainsi écrite, sinon parce que c'est une loi de crainte ? Et Dieu ne veut-il pas nous faire entendre que si la loi ne nous touche que par la crainte, il en est de nos cœurs comme d'une pierre ; qu'ainsi notre dureté n'est point amollie, et que la loi demeure sur la surface ? De là vient que le concile de Trente parlant de la crainte des peines définit très-bien, à la vérité contre la doctrine des luthériens, que « c'est une impression de l'Esprit de Dieu : » car puisque cette crainte est si bien fondée sur les redoutables jugements de Dieu, pourquoi ne viendrait-elle pas de son Saint-Esprit ? Mais ces saints Pères s'expliquent après et nous disent « que c'est une impression de l'Esprit de Dieu, qui n'habite pas encore au dedans ; mais qui meut seulement, et qui pousse : » *Spiritus sancti impulsus, non adhuc quidem inhabitantis, sed tantum moventis*². D'où ils s'en-

¹ De Spir. et littera, n° 13, t. X, col. 92.

² Sess. XIV, cap. IV.

suit manifestement que la seule crainte des peines ne peut imprimer la loi dans les cœurs.

Certes, il faut l'avouer, il n'y a que la charité qui les amollisse. Notre maladie, chrétiens, c'est de nous attacher à la créature : donc nous attacher à Dieu, c'est notre santé. C'est un amour pervers qui nous gâte ; il n'y a donc que le saint amour qui nous rétablisse : un plaisir désordonné nous captive ; il n'y a qu'une sainte délectation qui soit capable de nous délivrer : la seule affection du vrai bien peut arracher l'affection du bien apparent ; il n'y a proprement que l'amour qui ait, pour ainsi dire, la clef du cœur. Il faut donc qu'un saint amour dilate le nôtre, qu'il l'ouvre jusqu'au fond pour recevoir la rosée des grâces divines. Ainsi notre âme sera tout autre ; ce ne sera plus une pierre sur laquelle on écrira au dehors, ce sera une cire toute pénétrée et toute fondue par une céleste chaleur.

Par là vous voyez la loi gravée dans les cœurs, selon l'oracle de Jérémie. Y a-t-il rien de plus avant en nos cœurs que ce qui nous plaît ? Ce que nous aimons nous tient lieu de loi ; et ainsi je ne me tromperai pas quand je dirai que l'amour est la loi des cœurs : et partant un saint amour doit être la loi des héritiers du Nouveau Testament ; parce qu'ils doivent porter leur loi dans leurs cœurs. La loi ancienne a été écrite sur de la pierre ; il n'est rien de plus immobile ; aussi est-ce une loi morte et inanimée. Il nous faut, il nous faut une loi vivante : et quelle peut être cette loi vivante ; sinon le vif amour du souverain bien, que le doigt de Dieu, c'est-à-dire, son Saint-Esprit, écrit et imprime au fond de nos âmes, quand il y répand l'onction de la charité, selon ce que dit l'apôtre saint Paul : « La charité est répandue en nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous est donné¹ ? » La charité est donc cette loi vivante qui nous gouverne et qui nous meut intérieurement : et c'est pourquoi l'Esprit vivifie ; parce qu'il imprime en nous une loi vivante, qui est la loi de la nouvelle alliance : c'est-à-dire la loi de l'amour de Dieu. Par conséquent qui pourrait douter que la charité ne soit l'esprit de la loi nouvelle, et l'âme, pour ainsi dire, du christianisme ; puisqu'il a été prédit si longtemps avant la naissance de Jésus-Christ, que les enfants du Nouveau Testament auraient la loi gravée en leurs cœurs par l'inspiration de l'amour divin ?

Et selon la conséquence de ces principes, où je n'ai fait que suivre saint Augustin qui ne s'est attaché qu'à saint Paul ; je ne craindrai pas de vous assurer que quiconque ne se soumet à la loi que par la seule appréhension de la peine,

¹ Rom. v, 5.

il s'excommunie lui-même du christianisme, et retourne à la lettre qui tue, et à la captivité de la Synagogue : et pour vous en convaincre, regardez premièrement qui nous sommes. Sommes-nous enfants ou esclaves ? Si Dieu vous traite comme des esclaves, contentez-vous de craindre le maître ; mais s'il vous envoie son propre Fils pour vous dire qu'il daigne bien vous adopter pour enfants, pouvez-vous ne point aimer votre Père ? Or l'apôtre saint Paul nous enseigne que « nous n'avons pas reçu l'esprit de servitude par la crainte ; mais que Dieu nous a départi l'esprit de l'adoption des enfants, par lequel nous l'appelons notre Père¹. » Comment l'appelons-nous tous les jours notre Père qui êtes aux cieux, si nous lui dénonçons notre amour ? Davantage : considérons de quelle sorte il nous a adoptés ; est-ce par contrainte ou bien par amour ? Ah ! nous savons bien que c'est par amour, et par un amour infini. « Dieu a tant aimé le monde, dit Notre-Seigneur², qu'il a donné son Fils unique pour le sauver. » Si donc notre Dieu nous a tant aimés ; comment prétendrons-nous payer son amour, si ce n'est par un amour réciproque ? « D'autant plus, comme dit saint Bernard³, que l'amour est la seule chose en laquelle nous sommes capables d'imiter Dieu. Il nous juge, nous ne le jugeons pas ; il nous donne, et il n'a pas besoin de nos dons : s'il commande, nous devons obéir ; s'il se fâche, nous devons trembler : et s'il aime, que devons-nous faire ? nous devons aimer, c'est la seule chose que nous pouvons faire avec lui. » Et combien sont criminels les enfants qui ne veulent pas imiter un père si bon !

Est-ce assez considérer Dieu comme père ? considérons-le maintenant comme prince. Comme Roi, il nous commande ; mais il ne nous commande rien tant que l'amour. « Tu aimeras, dit-il, le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de ton âme⁴. » A-t-il jamais parlé avec une plus grande énergie ? Et Jésus-Christ : « Qui ne m'aime pas, nous dit-il, n'observe pas mes commandements⁵. » Donc qui n'aime pas Jésus-Christ ; puisqu'il n'observe pas ses commandements, il viole la majesté de son roi.

Voulez-vous que nous parlions maintenant des dons que Dieu fait à ses serviteurs, et que, par la qualité des présents, nous jugions de l'amour qu'il exige ? Quel est le grand don que Dieu nous fait ?

¹ Rom. VIII, 15.

² Joan. III, 16.

³ Serm. XXXIII in Cantic. n° 4, t. I, col. 1558.

⁴ Deut. VI, 5.

⁵ Joan. XIV, 24.

c'est le Saint-Esprit : et qu'est-ce que le Saint-Esprit : n'est-ce pas l'amour éternel du Père et du Fils ? Quelle est l'opération propre du Saint-Esprit ? n'est-ce pas de faire naître, d'inspirer l'amour en nos cœurs, et d'y répandre la charité, et partant qui méprise la charité, il rejette le Saint-Esprit ? et cependant c'est le Saint-Esprit qui nous vivifie. Mais si je voulais poursuivre le reste, quand est-ce que j'aurais achevé cette induction ? Il n'y a mystère du christianisme, il n'y a article dans le Symbole, il n'y a demande dans l'Oraison, il n'y a mot ni syllabe dans l'Évangile, qui ne nous crie qu'il faut aimer Dieu.

Ce Dieu fait homme, ce Verbe incarné, qu'est-il venu faire en ce monde ? avec quel appareil nous est-il venu enseigner ? s'est-il caché dans une nuée ? a-t-il tonné et éclairé sur une montagne toute fumante de sa majesté ? a-t-il dit d'une voix terrible : « Retirez-vous ; que mon serviteur Moïse approche tout seul ; et les hommes et les animaux qui aborderont près de la montagne, mourront de mort¹. » La loi mosaïque a été donnée avec ce redoutable appareil. Sous l'Évangile, Dieu change bien de langage : y a-t-il rien eu de plus accessible que Jésus-Christ, rien de plus affable, rien de plus doux ? Il n'éloigne personne d'auprès de lui : bien plus, non-seulement il y souffre, mais encore il y appelle les plus grands pécheurs ; et lui-même il va au-devant : Venez à moi, dit-il, et ne craignez pas. « Venez, venez à moi, opprimés, je vous aiderai à porter vos fardeaux² ; » venez, malades, je vous guérirai ; venez, affamés, je vous nourrirai : pécheurs, publicains, approchez ; je suis votre libérateur. Il les souffre, il les invite, il va au-devant. Et que veut dire ce changement, chrétiens ? d'où vient cette aimable condescendance d'un Dieu qui se familiarise avec nous ? Qui ne voit qu'il veut éloigner la crainte servile, et qu'à quelque prix que ce soit il est résolu de se faire aimer, même, si j'ose parler de la sorte, aux dépens de sa propre grandeur ? Dites-moi ; était-ce pour se faire craindre, qu'il a voulu être pendu à la croix ? n'est-ce pas plutôt pour nous tendre les bras, et pour ouvrir autant de sources d'amour comme il a de plaies ? Pourquoi se donne-t-il à nous dans l'eucharistie ? n'est-ce pas pour nous témoigner un extrême transport d'amour, quand il s'unit à nous de la sorte ? Ne diriez-vous pas, chrétiens, que ne pouvant souffrir nos froideurs, nos indifférences, nos déloyautés, lui-même il veut porter sur nos cœurs des charbons ardents ? Comment donc excuserons-nous notre négligence ? Mais où se cachera notre ingratitude ? Après cela, n'est-il

¹ Exod. XIX, 12, 13.

² Matth. XI, 29.

pas juste de s'écrier avec le grand apôtre saint Paul : « Si quelqu'un n'aime pas Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème : » sentence autant juste que formidable? Oui, certes, il doit être anathème, celui qui n'aime pas Jésus-Christ : la terre se devrait ouvrir sous ses pas, et l'ensevelir tout vivant dans le plus profond cachot de l'enfer; le ciel devrait être de fer pour lui; toutes les créatures lui devraient ouvertement déclarer la guerre, à ce perfide, à ce déloyal, qui n'aime point Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Mais ô malheur ! ô ingratitude ! c'est nous qui sommes ces déloyaux. Oserions-nous bien dire que nous aimons Notre-Seigneur Jésus-Christ? Jésus-Christ n'est pas un homme mortel que nous puissions tromper par nos compliments : il voit clair dans les cœurs, et il ne voit point d'amour dans les nôtres. Quand vous aimez quelqu'un sur la terre, rompez-vous toujours avec lui pour des sujets de très-peu d'importance? foulez-vous aux pieds tout ce qu'il vous donne? manquez-vous aux paroles que vous lui donnez? Il n'y a aucun homme vivant que vous voulussiez traiter de la sorte : c'est ainsi pourtant que vous en usez envers Jésus-Christ. Il a lié amitié avec vous; tous les jours vous y renoncez : il vous donne son corps; vous le profanez : vous lui avez engagé votre foi; vous la violez : il vous prie pour vos ennemis; vous le refusez : il vous recommande ses pauvres; vous les méprisez : il n'y a aucune partie de son corps que vos blasphèmes ne déshonorent. Et comment donc pouvez-vous éviter cette horrible mais très-équitable excommunication de l'apôtre : « Si quelqu'un n'aime pas Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème ? » Et comment la puis-je éviter moi-même, ingrat et impudent pécheur que je suis? Ah! plutôt, ô grand Dieu tout-puissant qui gouvernez les cœurs ainsi qu'il vous plaît, si quelqu'un n'aime pas Notre-Seigneur Jésus-Christ, faites par votre grâce qu'il aime Notre-Seigneur Jésus-Christ!

Aimons, aimons, mes frères, aimons Dieu de tout notre cœur : nous ne sommes pas chrétiens, si du moins nous ne nous efforçons de l'aimer; si du moins nous ne désirons cet amour, si nous ne le demandons ardemment à ce divin Esprit qui nous vivifie. Je ne veux pas dire que nous soyons obligés, sous peine de damnation éternelle, d'avoir la perfection de la charité. Non, fidèles, nous sommes de pauvres pécheurs : le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ excusera devant Dieu nos défauts, pourvu que nous en fassions pénitence. Je ne vous dis donc pas que nous soyons obligés d'avoir la perfection de la charité; mais

¹ 1. Cor. xvii, 22.

je vous dis et je vous assure que nous sommes indispensablement obligés d'y tendre, selon la mesure qui nous est donnée, sans quoi nous ne sommes pas chrétiens. Courage; travaillons pour la charité. La charité, c'est tout le christianisme : quand vous épurez votre charité, vous préparez un ornement pour le ciel. Il n'y a, dit saint Paul, que la charité qui demeure au ciel : la foi se perd dans la claire vue; l'espérance s'évanouit par la possession effective : « il n'y a que la charité qui jamais ne peut être éteinte : » *Charitas nunquam excidit*¹. Non-seulement elle est couronnée comme la foi et comme l'espérance : mais elle-même elle est la couronne et de la foi et de l'espérance. La charité seule est digne du ciel, digne de la gloire du paradis; elle seule sera réservée pour briller éternellement devant Dieu comme un or pur, elle seule sera réservée pour brûler éternellement devant Dieu comme un holocauste de bonne odeur. Commençons d'aimer sur la terre, puisque nous ne cesserons jamais d'aimer dans le ciel : commençons la charité dès ce monde, afin qu'elle soit un jour consommée.

AUTRE EXORDE

ET FRAGMENTS DU MÊME SERMON.

Littera occidit, Spiritus autem vivificat.

La lettre tue; mais l'Esprit vivifie. II. Cor. iii, 6.

Si vous me demandez, chrétiens, pour quelle cause la Pentecôte, qui était une fête du peuple ancien, est devenue une solennité du peuple nouveau, et d'où vient que, depuis le levant jusqu'au couchant, tous les fidèles s'en réjouissent non moins que de la sainte nativité ou de la glorieuse résurrection de notre Sauveur, je vous en dirai la raison, avec l'assistance de cet Esprit saint qui a rempli en ce jour sacré l'âme des apôtres. C'est aujourd'hui que notre Église a pris naissance; aujourd'hui, par la prédication du saint Évangile, la gloire et la doctrine de Jésus-Christ ont commencé d'éclairer le monde : aujourd'hui la loi mosaïque, donnée autrefois avec tant de pompe, est abolie par une loi plus auguste; et les sacrifices des animaux étant rejetés, le Saint-Esprit envoyé d'en haut se fait lui-même des hosties raisonnables et des sacrifices vivants des cœurs des disciples. Les Juifs offraient autrefois à Dieu à la Pentecôte les prémices de leurs moissons : aujourd'hui Dieu se consacre lui-même par son Saint-Esprit les prémices du christianisme,

¹ 1. Cor. xiii, 8.

c'est-à-dire, les premiers fruits du sang de son Fils; et rend les commencements de l'Église illustres par des signes si admirables, que tous les spectateurs en sont étonnés. Par conséquent, mes frères, avec quelle joie devons-nous célébrer ce saint jour ! et si aujourd'hui les premiers chrétiens paraissent si vivement échauffés de l'Esprit de Dieu, n'est-il pas raisonnable que nous montrions, par une sainte et divine ardeur, que nous sommes leurs descendants ? Mais, afin que vous pénétriez plus à fond quelle est la fête que nous célébrons, suivez, s'il vous plaît, ce raisonnement.

A la vérité le sang du Sauveur nous avait réconciliés à notre grand Dieu par une alliance perpétuelle; mais il ne suffisait pas pour notre salut que cet alliance eût été conclue, si ensuite elle n'eût été publiée. C'est pourquoi Dieu a choisi ce jour, où les Israélites étaient assemblés par une solennelle convocation, pour y faire publier hautement le traité de la nouvelle alliance qu'il lui plaît contracter avec nous. Et c'est ce que nous montrent ces langues de feu qui tombent d'en haut sur les saints apôtres : car d'autant que la nouvelle alliance, selon les oracles des prophéties, devait être solennellement publiée par le ministère de la prédication, le Saint-Esprit descend en forme de langues pour nous faire entendre par cette figure qu'il donne de nouvelles langues aux saints apôtres; et qu'autant qu'il remplit de personnes, il établit autant de hérauts qui publieront les articles de l'alliance et les commandements de la loi nouvelle partout où il lui plaira de les envoyer.

En effet, entendez l'apôtre saint Pierre aussitôt après la descente du Saint-Esprit; voyez comme il exhorte le peuple, et annonce la rémission des péchés au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, déclarant aux habitants de Jérusalem, que ce Jésus qu'ils ont fait mourir, « Dieu l'a établi le Seigneur et le Christ : » *Quia Dominum eum et Christum fecit Deus*. C'est ce que saint Pierre prêche aujourd'hui, comme il est écrit aux Actes¹; et cela, dites-moi, chrétiens, n'est-ce pas faire la publication de la loi nouvelle et de la nouvelle alliance? Je joins ensemble l'alliance et la loi, parce qu'elles ne sont toutes deux qu'un même Évangile, que les apôtres, comme les hérauts du grand Dieu, publient, premièrement dans Jérusalem, conformément à ce que dit Isaïe : « La loi sortira de Sion, et la parole de Dieu de Jérusalem². »

Mais encore que la publication du saint Évangile dût être commencée dans Jérusalem, elle ne devait pas y être arrêtée. Tous les prophètes

avaient promis que la loi nouvelle serait portée jusqu'aux extrémités de la terre, et que par elle toutes les nations et toutes les langues seraient assujetties au vrai Dieu. Comme donc la loi de notre Sauveur n'était pas faite pour un seul peuple, certainement il n'était pas convenable qu'elle fût publiée en un seul langage. Aussi les premiers docteurs du christianisme, qui avant ce jour étaient ignorants, aujourd'hui étant pleins de l'esprit de Dieu, parlent toutes sortes de langues, ainsi que remarque le texte sacré. Que veut dire ceci, je vous prie? qui ne voit que le Saint-Esprit nous enseigne que si autrefois, sous la loi, il n'y avait que la seule langue hébraïque qui fût l'interprète des secrets de Dieu; aujourd'hui, par l'Évangile de Jésus-Christ, toutes les langues sont consacrées, selon cet oracle de Daniel : « Toutes langues serviront au Seigneur³. » Étrange et inconcevable opération de cet Esprit qui souffle où il veut ! de toutes les parties de la terre où les Juifs étaient dispersés, il en était venu dans Jérusalem pour y célébrer la fête de la Pentecôte : les apôtres parlent à cet auditoire mêlé de tant de peuples divers et de langues si différentes; et cependant chacun les entend : le Romain et le Parthe, le Juif et le Grec, le Mède, l'Égyptien et l'Arabe, l'Africain, l'Européen et l'Asiatique : bien plus, dans un même discours des apôtres ils remarquent tous leur propre langue; il semble à chacun qu'on lui parle la langue que sa nourrice lui a apprise; et c'est pour cela qu'ils s'écrient : « Ces hommes ne sont-ils pas Galiléens ? comment est-ce donc que chacun entend la langue dans laquelle il est né ? » Fidèles, que signifie ce nouveau prodige? C'est que, par la grâce du christianisme, toutes les langues seront réunies; l'Église parlera tous les langages : il n'y en aura point, ni de si rude, ni de si barbare, dans lequel la vérité de Dieu ne soit enseignée, et, les nations diverses entrant dans l'Église, l'articulation, à la vérité, sera différente; mais il n'y aura en quelque sorte qu'un même langage : parce que tous les peuples fidèles, parmi la multiplicité des sons et des voix, n'auront tous qu'une même foi à la bouche, et une même vérité dans le cœur.

Autrefois, à la tour de Babel, l'orgueil des hommes a partagé les langages³; mais l'humilité de notre Sauveur les a aujourd'hui rassemblés, et la créance qui devait être commune à toutes les nations de la terre est publiée dès le premier jour en toutes les langues. Par où vous voyez, chrétiens, selon que je l'ai déjà dit, que le mys-

¹ Dan. vii, 14.

² Act. ii, 7, 8.

³ Genes. xi, 9.

¹ Act. ii, 22.

² Is. ii, 3.

tère que nous honorons aujourd'hui avec tant de solennité, c'est la publication de la loi nouvelle. Or notre Dieu ne s'est pas contenté qu'elle ait été publiée une fois; il a établi pour toujours les prédicateurs, qui succédant à la fonction des apôtres, doivent être les hérauts de son Évangile. Et ainsi que puis-je faire de mieux, en cette sainte et bienheureuse journée, que de rappeler en votre mémoire sous quelle loi vous avez à vivre? Écoutez donc, peuples chrétiens, je vous dénonce au nom de Jésus par la parole duquel cette chaire vous doit être en vénération; je vous dénonce, dis-je, au nom de Jésus, que vous n'êtes point sous la loi mosaïque: elle est annulée et ensevelie; mais Dieu vous a appelés à la loi de grâce, à l'Évangile, au Nouveau Testament, qui a été signé du sang du Sauveur, et scellé aujourd'hui par l'Esprit de Dieu.

Et afin que vous entendiez quelle est la loi dont on vous délivre, et quelle est la loi que l'on vous impose, je vous produis l'apôtre saint Paul, qui vous enseignera cette différence. « La lettre tue, » dit-il, l'Esprit vivifie. » La lettre, c'est la loi mosaïque; l'Esprit, comme vous verrez, c'est la loi de grâce: et ainsi, en suivant l'apôtre saint Paul, faisons voir, avec l'assistance divine, que la loi mosaïque nous tue et qu'il n'y a que la loi nouvelle qui nous vivifie.

Pour pénétrer le sens de notre passage, il faut examiner avant toutes choses, quelle est cette lettre dont parle l'apôtre, quand il prononce: « La lettre tue. » Et premièrement, il est assuré qu'il veut parler de la loi mosaïque: mais d'autant que la loi mosaïque a plusieurs parties, on pourrait douter de laquelle il parle. Dans la loi, il y a les préceptes cérémoniaux: comme la circoncision et les sacrifices; et il y a les préceptes moraux, qui sont compris dans le Décalogue: « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, tu ne te feras point d'idole taillée; tu ne déroberas point, » et le reste¹. Quant aux préceptes cérémoniaux, il est très-constant que la lettre tue: d'autant que les cérémonies de la loi ne sont pas seulement abrogées; mais encore expressément condamnées dans la loi de grâce, suivant ce que dit saint Paul aux Galates: « Si vous vous faites circoncire, Jésus-Christ ne vous sert de rien². » Est-ce donc de cette partie de la loi, qui ordonnait les anciennes observations, que l'apôtre décide que la lettre tue? ou bien cette sentence plutôt ne doit-elle point s'appliquer à certaines expressions figurées, qui sont en divers endroits de la loi; qui ont un sens très-pernicieux, si on les explique trop à la lettre? desquelles pour cette raison

¹ Deut. v, 8, 19.

² Gal. v, 2.

on peut dire que la lettre tue; ou si ce n'est ni l'une ni l'autre de ces deux choses que l'apôtre veut désigner par ces mots, parle-t-il point peut-être du Décalogue? A quelle opinion nous rangerons-nous? Je réponds qu'il parle du Décalogue qui fut donné à Moïse sur la montagne; et je le prouve par une raison invincible. Car dans ce même troisième chapitre de la deuxième aux Corinthiens, où saint Paul nous enseigne que la lettre tue, immédiatement après parlant de la loi, il l'appelle « le ministère de mort qui a été taillé dans la pierre, » *ministratio mortis, litteris deformata in lapidibus*¹. Qu'est-ce qui a été gravé dans la pierre? aucun de nous pourrait-il ignorer que ce sont les dix préceptes du Décalogue; que ces dix commandements de la loi, qui défendent le mal si ouvertement, c'est ce que l'apôtre appelle la lettre qui tue? Et d'ailleurs le ministère de mort, n'est-ce pas la lettre qui tue? Concluons donc maintenant et disons: Sans doute le ministère de mort et la lettre qui tue c'est la même chose: or la loi qui a été gravée sur la pierre, c'est-à-dire, les préceptes du Décalogue, selon saint Paul, c'est le ministère de mort; et partant les préceptes du Décalogue, ces préceptes si saints et si justes, selon la doctrine du saint apôtre, sont indubitablement la lettre qui tue. Et pour confirmer cette vérité, le même aux Romains, que ne dit-il pas de la loi! « Je ne connaîtrais pas le péché, dit-il², si la loi n'avait dit: « Tu ne convoiteras point. » Sur quoi l'incomparable saint Augustin raisonne ainsi très-doctement à son ordinaire³: Où est-ce que la loi dit: Tu ne convoiteras point? chacun sait que cela est écrit dans le Décalogue. C'est donc du Décalogue que parle l'apôtre, et c'est ce qu'il entend par la loi: et par conséquent, lorsqu'il dit: « Les passions des péchés qui sont par la loi⁴, » c'est du Décalogue qu'il parle; et quand il répète si souvent la loi de péché et de mort, c'est encore du Décalogue qu'il parle.

Au lieu que la loi mosaïque avait été gravée sur des pierres; la loi de la nouvelle alliance, que Jésus est venu annoncer au monde, a été écrite dans le fond des cœurs, comme dans des tables vivantes. C'est là le mystère que nous honorons; et c'est ce qu'avaient prédit les anciens oracles, qu'il y aurait un jour une loi nouvelle qui serait écrite dans l'esprit des hommes et gravée profondément dans les cœurs: *Dabo legem meam in cordibus eorum*⁵. C'est pour cela que le Saint-

¹ II. Cor. III, 7.

² Rom. VII, 7.

³ Lib. de Spirit. et Litt. n° 23, 24, t. X, col. 98, 99.

⁴ Rom. VII, 5.

⁵ Jerem. XXXI, 33.

Esprit remplit aujourd'hui l'Église naissante; et que, non content de paraître aux yeux sous une apparence visible, il se coule efficacement dans les âmes pour leur enseigner au dedans ce que la loi leur montre au dehors.

Mais comme il importe que nous pénétrions ce que c'est que cette loi gravée dans les cœurs, et quelle est la nécessité de cette influence secrète de l'Esprit de Dieu dans nos âmes, écoutez l'apôtre saint Paul, qui nous expliquera ce mystère dans les quatre mots que j'ai rapportés: « La lettre tue, l'esprit vivifie. » Pour comprendre solidement sa pensée, remarquons deux grands effets de la loi: elle dirige ceux qui la reçoivent, elle condamne ceux qui la rejettent; elle est la règle des uns, le juge des autres: de sorte que nous pouvons distinguer comme deux qualités dans la loi. Il y a son équité qui dirige, il y a sa sévérité qui condamne, et il faut nécessairement, ou que nous suivions la première, ou que nous souffrions la seconde: c'est-à-dire, que si l'équité ne nous règle, la sévérité nous accable; et que la force de la loi est telle, qu'il faut qu'elle nous gouverne ou qu'elle nous perde: ceux qui s'y attachent se rangent eux-mêmes en se conformant à la règle; ceux qui la choquent se brisent contre elle. La loi tue lorsqu'elle nous dit: Si tu n'obéis, tu mourras de mort²; et la loi aussi vivifie, parce qu'il est écrit dans les saintes Lettres: « Fais ces choses et tu vivras: » elle tue ceux qu'elle condamne, elle vivifie ceux qu'elle dirige. Mais il y a cette différence notable par laquelle nous connaissons le sens de l'apôtre dans le passage que nous traitons: c'est que la loi suffit toute seule pour donner la mort au pécheur, et qu'elle ne suffit pas toute seule pour donner le salut au juste; et la raison en est évidente. Pour donner la mort au pécheur, c'est assez que la loi prononce au dehors la sentence qui le condamne; et c'est ce qu'elle fait toute seule avec une autorité souveraine: au contraire, pour donner la vie, il faut qu'elle soit écrite au dedans, parce que c'est là qu'elle doit agir; et elle n'y peut entrer par ses propres forces: elle retentit aux oreilles, elle brille devant les yeux; mais elle ne pénètre point dans le cœur: il faut que le Saint-Esprit lui ouvre l'entrée; par où nous pouvons aisément comprendre le raisonnement de l'apôtre. Tant que la loi demeure hors de nous, qu'elle frappe seulement les oreilles, elle ne sert qu'à nous condamner; c'est pourquoi c'est une lettre qui tue: et lorsqu'elle entre dans l'intérieur pour y opérer le salut des hommes, c'est le Saint-Esprit qui l'y grave; c'est pourquoi c'est

¹ Exod. XXI, 12 et seqq.

l'Esprit qui nous vivifie. Comme nous sommes tout ensemble durs et ignorants, il ne suffit pas de nous enseigner il faut encore nous amollir. Ainsi vous n'avez rien fait, ô divin Sauveur! de nous avoir prêché au dehors les préceptes de votre Évangile, si vous ne parlez au dedans d'une manière secrète et intérieure, par l'effusion de votre Esprit saint. De là il est facile d'entendre quelle est l'opération de la loi, et quelle est celle de l'Esprit de Dieu. Parce qu'il voit que la loi nous tue, quand elle agit seulement au dehors, il l'écrit dans le fond du cœur, afin qu'elle nous donne la vie. L'équité de la loi se présente à nous, sa sévérité nous menace; et le Saint-Esprit qui nous meut, afin que nous puissions éviter la sévérité qui condamne, nous fait aimer l'équité qui règle: de peur que nous soyons captifs sous la loi, comme criminels, il fait que nous l'embrassons comme ses amis, et c'est ainsi qu'il nous vivifie. De sorte que tout le dessein de l'apôtre, dans le passage que nous expliquons, c'est en premier lieu de nous faire voir la loi ennemie de l'homme pécheur, qui le tue et qui le condamne; et ensuite l'homme pécheur, devenu ami de la loi, qui l'embrasse et qui la chérit par l'opération de la grâce. Et qu'est-ce qu'écrire la loi dans nos cœurs, sinon faire que nous l'aimions d'une affection si puissante, que, malgré tous les obstacles du monde, elle devienne la règle de notre vie?

DEUXIÈME SERMON

POUR

LE JOUR DE LA PENTECOTE.

Quel est l'esprit du christianisme. Mépriser les présents du monde, sa haine et sa fureur: trois maximes de la générosité chrétienne. Avec quel courage les apôtres et les premiers chrétiens méprisent les présents du monde, attaquent sa haine, triomphent de ses menaces. Merveilleuse union que le Saint-Esprit fait de leurs cœurs. Pourquoi ne devons-nous pas nous regarder en nous-mêmes, mais dans l'unité de tout le corps dont nous sommes membres. L'envie et la dureté exterminées par la fraternité chrétienne.

Spiritum nolite extinguere.

N'eteignez pas l'Esprit. I Thessal. v, 19.

Cette joie publique et universelle, qui se répand par toute la terre dans cette auguste solennité, avertit les chrétiens de se souvenir que c'est en ce jour que l'Église est née, et que nous sommes nés avec elle par la grâce de la nouvelle alliance. Il n'est point de nations si barbares, ni de peuples si éloignés qui ne soient invités par le Saint-Esprit à la fête que nous célébrons. Si étrange que soit leur langage, ils pourront tous l'entendre aujourd'hui dans la bouche des saints